

**Évaluation par les pairs pour le Programme de bourses de recherche**

# Titre

Bienvenue dans le module d’apprentissage pour pairs évaluateurs du Programme de bourses de recherche des IRSC. Le module visera à familiariser les évaluateurs avec les tenants et les aboutissants du Programme, ce qui les aidera à bien se préparer au processus d’évaluation par les pairs.

# Boutons de la barre de lecture

Ce cours est conçu pour être suivi de manière autonome.

Utilisez la barre de lecture ci-dessous pour reprendre la lecture, passer d’une diapositive à l’autre, couper ou rétablir le son et activer les sous-titres codés. Vous pouvez également consulter la table des matières et réduire ou déplacer la barre de lecture.

# Objectifs

À l’issue de ce module, vous serez en mesure de décrire les caractéristiques principales du Programme de bourses de recherche, d’expliquer les critères de sélection et l’échelle de cotation utilisés pour évaluer les demandes et de résumer les étapes du processus d’évaluation par les pairs.

# Objectif 1 : Programme de bourses de recherche

La section qui suit décrit le Programme de bourses de recherche et les critères d’admissibilité des candidats.

# Caractéristiques du Programme

L’objectif du Programme de bourses de recherche est d’appuyer des candidats hautement qualifiés au postdoctorat ou détenant un diplôme professionnel d’études supérieures dans le domaine de la santé qui désirent enrichir leur expérience en entreprenant des travaux dans leur domaine au Canada ou à l’étranger.

La valeur et la durée des bourses sont variables et dépendent du titre de compétences du titulaire et du lieu d’utilisation de la bourse.

# Admissibilité des candidats

Veuillez noter que les stagiaires ne sont plus tenus de détenir leur doctorat depuis moins de trois ans.

Les évaluateurs sont invités à faire preuve d’esprit critique pour déterminer si le poste ou le programme de formation en recherche visé par un candidat aura les retombées professionnelles désirées, comparativement à d’autres candidats.

En amont du processus d’évaluation par les pairs, les IRSC auront filtré les demandes non conformes aux critères d’admissibilité. Toutefois, si une demande qui aurait dû être rejetée a été glissée dans le concours, les évaluateurs ont la possibilité de le signaler.

Il est par ailleurs demandé aux évaluateurs de suivre le [module d’apprentissage sur les préjugés dans le processus d’évaluation par les pairs](https://www.cihr-irsc.gc.ca/lms/f/bias/), qui les aidera à rédiger des évaluations justes et rigoureuses.

# Directives de mise en forme

Si les candidats sont libres de structurer leur proposition de recherche comme ils le souhaitent, les évaluateurs doivent pour leur part examiner les demandes en se basant sur les critères de sélection établis.

Afin de garantir que tous les candidats ont exactement le même espace pour rédiger leur proposition, des directives de mise en forme sont imposées, notamment en ce qui a trait à la taille de la police, aux espacements et aux limites de pages.

Les évaluateurs qui se voient confier une demande ne respectant pas ces directives sont invités à en faire part aux représentants des IRSC dans les plus brefs délais.

Une liste exhaustive des directives est offerte sur la page Web [Formats acceptés pour les demandes et les PDF en pièces jointes](https://cihr-irsc.gc.ca/f/29300.html).

# Principes de l’évaluation par les pairs

L’intégrité du processus d’évaluation par les pairs repose sur des principes et des politiques bien établis qui visent à assurer l’équité et l’efficacité de l’évaluation et à appuyer la réalisation du mandat et des objectifs des IRSC.

Les principes d’évaluation des IRSC sont la confidentialité, l’absence de conflits d’intérêts, l’équité et la transparence.

# Critères de qualité

Les IRSC ont établi un ensemble de principes directeurs en vue de favoriser l’excellence des évaluations par les pairs.

Pour chaque demande, les évaluateurs doivent ainsi rédiger une courte évaluation mettant en lumière ses forces et ses faiblesses par rapport à chaque critère de sélection. Ils sont également priés de tenir compte des critères de qualité des évaluations suivants :

1. Caractère approprié – Les commentaires sont équitables, compréhensibles, confidentiels et respectueux.
2. Rigueur – L’évaluation est exhaustive, complète et crédible.
3. Utilité – Les commentaires de l’évaluation répondent aux besoins des évaluateurs, des candidats et des bailleurs de fonds.

Les IRSC ont élaboré une [liste de vérification](http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/50788.html) qui aidera les évaluateurs et les candidats à appliquer les critères de qualité des évaluations à celles qu’ils présentent ou reçoivent. Un [module d’apprentissage sur le sujet](https://www.cihr-irsc.gc.ca/lms/f/conductingqualityreviews/) est également proposé.

# Objectif 2 : Critères de sélection et échelle de cotation

La section qui suit est consacrée aux critères de sélection et à l’échelle de cotation du Programme de bourses de recherche.

# Attribution des demandes

La principale mission des évaluateurs est d’évaluer les candidats et leur milieu de formation en recherche.

Il leur est demandé d’appliquer leurs connaissances spécialisées de façon générale au vaste éventail de demandes qui leur sont confiées. Il n’est donc pas essentiel que leur expertise corresponde directement au domaine de recherche visé par une demande.

# Critères de sélection

L’évaluation d’une demande devrait reposer sur les critères suivants : réalisations et activités du candidat, caractéristiques et aptitudes du candidat, et milieu de formation en recherche.

Il est également important de tenir compte du stade de carrière des candidats, tant dans l’évaluation que dans la pondération des demandes.

# Critères de sélection 2

Les diapositives qui suivent porteront sur les critères de sélection qui s’affichent à l’écran.

Cliquez sur le bouton situé dans le coin supérieur droit pour obtenir un complément d’information sur les critères de sélection figurant dans l’Annexe A – Guide de l’évaluateur pour les bourses de recherche des IRSC.

Remarque : La documentation du programme a été mise à jour pour intégrer les recommandations énoncées dans la Déclaration de San Francisco sur l’évaluation de la recherche (DORA), dont les IRSC sont signataires, qui soulignent l’importance « d’améliorer les méthodes d’évaluation des résultats de la recherche scientifique ».

# Critères de sélection

Le premier critère de sélection, « Réalisations et activités de la personne candidate », comprend les quatre sous-critères suivants : attentes en matière de formation; projet de recherche proposé; prix, bourses et distinctions universitaires; et contributions et activités liées à la recherche.

L’évaluation porte sur le CVC du candidat (dont la section Renseignements complémentaires au CVC), sur ses attentes en matière de formation et sur son résumé du projet de recherche.

# Critères de sélection

Le deuxième critère de sélection, « Caractéristiques et aptitudes du candidat », porte sur l’évaluation des formulaires d’évaluation du candidat par trois répondants.

Ces formulaires reflètent la perception qu’ont d’un candidat des personnes qui connaissent bien ses caractéristiques et ses aptitudes. Les commentaires qu’ils contiennent sont généralement positifs. À noter que les candidats n’ont pas la possibilité de justifier leur choix de répondants dans leur demande.

# Critères de sélection

Le troisième critère de sélection, « Milieu de formation en recherche », porte principalement sur l’évaluation du stade de carrière des directeurs de recherche et de leur discipline, les attentes en matière de mentorat n’étant pas les mêmes pour un chercheur récemment établi que pour un chercheur chevronné. À cet effet, il convient d’examiner le CVC du directeur de recherche principal et du codirecteur de recherche, le cas échéant, ainsi que les sections de la demande relatives au milieu de formation en recherche.

Remarque : Les candidats ne doivent pas être pénalisés lorsque le choix du milieu de formation est pleinement justifié, notamment s’il est motivé par des considérations scientifiques, familiales et de santé ou si la recherche est menée en collaboration avec des communautés autochtones ou est liée à des responsabilités communautaires ou culturelles. Les communautés autochtones se composent généralement de personnes, de groupes, d’organismes et de populations qui s’identifient comme Autochtones (Premières Nations, Inuits et Métis). Leurs membres sont susceptibles d’habiter et de travailler n’importe où au Canada.

# Ressources sur l’intégration du sexe et du genre

Explorez les ressources qui s’affichent à l’écran pour vous familiariser avec les questions de sexe et de genre dans la recherche en santé. Tous les liens s’ouvriront dans une nouvelle fenêtre, ce qui vous permettra de retourner au module lorsque vous le souhaiterez.

# Échelle de cotation

Le classement des demandes de bourse de recherche obéit à un processus d’évaluation structuré dans le cadre duquel les évaluateurs accordent une cote de 0 à 4,9 pour chaque critère de sélection. Le calcul de la cote globale de chaque demande évaluée dans RechercheNet repose sur la pondération automatique des différentes cotes attribuées.

Les évaluateurs sont tenus d’évaluer chaque demande selon l’information fournie et ne doivent pas chercher à obtenir des renseignements supplémentaires ou des opinions de l’extérieur pour compléter leurs évaluations.

Rappelons que seules les demandes affichant une cote globale de 3,5 ou plus sont admissibles à un financement. Par conséquent, si une demande ne mérite pas d’être financée, il importe de lui accorder une cote inférieure à 3,5. À noter que l’échelle au complet doit être utilisée dans l’évaluation des demandes.

# Mettez vos connaissances à l’épreuve!

Mettez vos connaissances à l’épreuve! N’hésitez pas à vous appuyer sur l’Annexe A du guide de l’évaluateur pour les bourses de recherche.

Dans la demande que vous évaluez, le candidat justifie son choix d’établissement de formation et explique ce qu’il prévoit y apprendre. À quel sous-critère des réalisations et activités du candidat se rattache cette information?

1. Projet de recherche proposé
2. Attentes en matière de formation
3. Prix, bourses et distinctions universitaires
4. Contributions et activités liées à la recherche

# Mettez vos connaissances à l’épreuve!

Parmi les éléments suivants, lequel n’entre pas en ligne de compte dans l’évaluation du milieu de formation en recherche?

1. Dossier de formation du directeur de recherche
2. Caractère propice de l’environnement de recherche, y compris de l’espace, du personnel et des installations
3. Lettre d’évaluation du candidat par le répondant
4. Expérience en recherche du directeur de recherche

# Vrai ou Faux?

Vrai ou faux? Pour assurer le traitement équitable de toutes les demandes, les évaluateurs ne doivent PAS chercher à obtenir des renseignements supplémentaires sur une demande en plus d’en évaluer le contenu.

# Objectif 3 : Processus d’évaluation

La section qui suit concerne le processus d’évaluation du Programme de bourses de recherche.

# Processus d’évaluation par les pairs visant le Programme de bourses de recherche

Les étapes suivantes du processus d’évaluation par les pairs seront présentées :

1. Attribution des demandes aux comités
2. Repérage des conflits d’intérêts
3. Évaluation des demandes assignées
4. Soumission des évaluations et des cotes
5. Réévaluation de certaines demandes, au besoin

# Attribution des demandes aux comités

L’attribution des demandes aux différents comités repose sur les critères suivants : le thème dans lequel s’inscrivent les activités de recherche proposées, la formation du candidat au moment d’accepter la bourse et le statut du permis d’exercice à la date limite de présentation de la demande, s’il y a lieu.

Un tableau présentant les comités d’évaluation par les pairs affectés aux bourses de recherche s’affiche à l’écran. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez suivre le lien.

# Repérage des conflits d’intérêts

Avant de procéder à l’évaluation des demandes qui leur sont confiées dans RechercheNet, les évaluateurs sont tenus d’accepter l’Accord sur les conflits d’intérêts et la confidentialité ainsi que l’Avis de confidentialité, qui comprend la version enrichie du formulaire de déclaration volontaire sur l’équité, la diversité et l’inclusion. Cette étape permet aux IRSC de mesurer la diversité des profils des évaluateurs.

Le formulaire est accompagné d’un [avis de confidentialité](https://cihr-irsc.gc.ca/f/50852.html), qui décrit l’objectif poursuivi par les IRSC ainsi que les utilisations prévues des données de déclaration volontaire.

Une fois cette étape initiale terminée, les évaluateurs peuvent accéder aux demandes qui leur sont assignées en cliquant sur la tâche « Gérer les conflits/Capacité d’examiner », puis les sélectionner une par une en cliquant sur leur numéro en hyperlien.

Ils doivent alors consulter des renseignements pertinents sur chacune des demandes afin de déterminer si leur évaluation les place en conflit d’intérêts et, le cas échéant, ont la responsabilité de le signaler.

# Évaluation des demandes assignées

Après s’être assurés de bien connaître les critères de sélection du Programme de bourses de recherche, les évaluateurs peuvent commencer leurs évaluations en cliquant sur la tâche « Effectuer des évaluations », puis en cliquant sur leur numéro en hyperlien.

Sur la nouvelle page, ils doivent inscrire leur cote numérique, la justifier et rédiger des commentaires qui décrivent les forces et les faiblesses de la demande évaluée par rapport à chaque critère de sélection. Il est recommandé d’utiliser ces critères comme titres de sections pour structurer les commentaires.

Les rétroactions écrites visent à dispenser des conseils avisés aux candidats pour les aider à améliorer la qualité et l’efficacité de la formation qu’ils proposent de suivre.

# Soumission des évaluations et des cotes

Lorsque leurs évaluations sont prêtes à être soumises, les évaluateurs doivent les sélectionner, puis cliquer sur « Soumettre les évaluations sélectionnées ».

Une fois toutes les évaluations soumises, un calcul est effectué pour repérer les demandes ayant obtenu des cotes présentant une grande divergence. Les évaluateurs des demandes concernées doivent alors en discuter afin de rapprocher leurs cotes.

Dans ce cas de figure, les évaluateurs reçoivent par courriel une demande de participation à la réévaluation d’une demande accompagnée des coordonnées des autres évaluateurs. Leur accès à cette demande sera alors réactivé dans RechercheNet.

L’objet de la démarche est de permettre aux trois évaluateurs de prendre connaissance des points de vue de leurs collègues et d’en tenir compte. Au terme de la discussion, les évaluateurs ne sont pas dans l’obligation de modifier leur cote, mais doivent néanmoins soumettre leur nouvelle évaluation.

Après la soumission de l’ensemble des évaluations, une cote finale est accordée, fondée sur la moyenne de toutes les cotes.

Par la suite, un classement des demandes évaluées par chaque comité est établi.

Les recommandations de financement suivent le rang occupé par les demandes dans le classement, jusqu’à épuisement du budget.

# Résumé

Félicitations! Vous avez terminé le module d’apprentissage destiné aux pairs évaluateurs du Programme de bourses de recherche.

Vous devriez désormais être en mesure de décrire les caractéristiques principales du Programme de bourses de recherche, d’expliquer les critères de sélection et l’échelle de cotation utilisés pour évaluer les demandes et de résumer les étapes d’évaluation par les pairs du Programme de bourses de recherche.

# Sondage

Avant d’explorer les ressources complémentaires, nous vous invitons à [répondre à notre sondage](https://ca1se.voxco.com/S2/?st=10PfBH%2FDtvFPohpfdAyXOcrfQQYIur6Szr4bJ4tZqVc%3D) afin de faciliter le suivi mis en place par les IRSC et d’améliorer la qualité de l’apprentissage. Le sondage s’ouvrira dans une nouvelle fenêtre.

# Autres ressources

Pour accéder aux ressources complémentaires pour les pairs évaluateurs du Programme de bourses de recherche, cliquez tout simplement sur les liens qui s’affichent à l’écran.